

# Groupe de travail sur le développement du site Charles-E. Frosst

## Faits saillants - Rencontre n°1

<b>Date</b>	4 février 2020 de 19h00 à 21h00
<b>Lieu</b>	Hôtel de ville de Kirkland, 17200, boul. Hymus
<b>Présences</b>	Représentants de la Ville : K. Parent, J. Sanalidro Représentants du propriétaire : R. Plamondon, L. Vincent Représentants du voisinage : V. Beaudet, M. Boghdady, L. Francis, R. Lan, V. Pietrantonio, P. Salihou, N. Schulman Facilitateurs : J. Bénard et P. Aouad (H+K Stratégies)

1. Les membres du Groupe de travail se présentent lors d'un tour de table.
2. L'ordre du jour et l'objectif de la rencontre sont validés tels quels.
3. Le Groupe revoit le document sur le mandat et les modalités de fonctionnement qui leur ont été présentés lors de la rencontre de constitution du 9 décembre et lors de rencontres préalables. Ce document est adopté tel quel.
4. La Ville présente le contexte, l'historique et les caractéristiques du site Charles-E. Frosst ainsi que les facteurs associés à son développement. Les commentaires suivants sont exprimés dans la discussion qui suit :
  - a. Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de Pointe-Claire aura une incidence importante les secteurs avoisinants et, conséquemment, sur le développement du site Charles-E. Frosst. On souhaite que ce PPU soit présenté aux membres du Groupe de travail, si possible à la prochaine rencontre.
  - b. Les membres du Groupe de travail jugent essentiel que la Ville de Kirkland collabore avec celle de Pointe-Claire pour étudier conjointement les impacts des développements futurs sur la circulation dans le secteur.
  - c. Le prolongement du Boulevard Jacques-Bizard doit être évalué comme une solution aux enjeux de circulation dans le secteur. La réalisation de ce prolongement a des incidences sur le développement du site Charles-E. Frosst.
  - d. On doit s'assurer que la STM revoit les tracés d'autobus à Kirkland pour améliorer la desserte en transport collectif et pour desservir les futures stations du REM à Kirkland et à Pointe-Claire.
  - e. Il est souligné que les hauteurs des bâtiments dans la zone industrielle sont limitées à 22 m, soit l'équivalent à environ 7 étages résidentiels. Le zonage industriel sur le site permet les espaces à bureaux, mais non les commerces.
5. Une présentation sommaire des résultats de l'atelier de planification participative du 26 novembre 2019 est faite aux membres. Le rapport sera diffusé prochainement sur [ville.kirkland.qc.ca/charlesefrosst](http://ville.kirkland.qc.ca/charlesefrosst)
6. Les membres discutent des intérêts en présence dans le projet de développement du site Charles-E. Frosst. La liste est présentée à l'annexe (voir au verso).
7. La prochaine rencontre portera sur des exemples de développement de sites comparables. K. Parent, R. Plamondon et L. Vincent présenteront des exemples. Tous les membres sont invités à prendre des photos de développement qu'ils apprécient et à les présenter à la prochaine rencontre.
8. Lors d'un tour de table, les membres se disent satisfaits de cette première rencontre.
9. La date de la prochaine rencontre est convenue par l'ensemble des membres. Elle aura lieu le **lundi 24 février de 18h30 à 21h00 à l'Hôtel de ville de Kirkland.**

## ANNEXE

Liste des intérêts des membres du Groupe de travail associés au développement du site Charles-E. Frosst, tels que notés au tableau lors de la rencontre du 4 février 2020.

1. Respecter l'identité du quartier : harmonie et caractère du secteur; intégration au quartier.
2. Retrouver une bonne proportion d'espaces verts sur le site pour maintenir la qualité de vie.
3. Maintenir l'esthétique et assurer une mitigation des impacts visuels lorsqu'il y a une rupture dans l'apparence visuelle du quartier.
4. Assurer une transition graduelle des typologies de bâtiments entre le quartier existant et le développement proposé.
5. Assurer la fluidité de la circulation – ne pas engendrer de pression additionnelle sur le réseau routier et prévenir les embouteillages et la congestion routière.
6. Assurer la viabilité économique du projet.
7. Améliorer la desserte locale en matière de services de proximité, notamment au niveau des services de santé et d'urgence médicale.
8. Favoriser la diversification de l'offre résidentielle dans le but de garder les résidents à Kirkland, peu importe leur profil socio-économique et générationnel.
9. Assurer une bonne présence d'arbres et de verdure sur le site.
10. Assurer une mixité des usages et des clientèles visées.
11. Assurer une vision à long terme quant au développement du site (pérennité, développement durable)
12. Favoriser de hauts standards en matière d'architecture, de design et de paysagement (qualité).
13. Le développement proposé devra distinguer Kirkland des autres municipalités (signature, identité).
14. Améliorer l'accès au transport et la mobilité dans le quartier de façon à favoriser l'utilisation du transport collectif.
15. Ne pas essayer de tout accomplir par ce projet – faire des choix (trade-offs)
16. Assurer une abordabilité des logements pour les jeunes familles et les aînés.
17. Maintenir la valeur des propriétés.